



**DÉDUCTIONS POUR CAISSES DE CRÉDIT (années d'imposition 2007 et suivantes)**

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition		
		Année	Mois	Jour

- Utilisez cette annexe pour calculer les déductions pour les paiements d'intérêts supplémentaires et les paiements faits conformément à des répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts demandées par une caisse de crédit selon le paragraphe 137(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR). Utilisez-la également pour calculer le crédit supplémentaire pour caisses de crédit qui s'applique à l'impôt à payer de la partie I selon le paragraphe 137(3) de la LIR.
- Les expressions « répartition proportionnelle à l'importance de l'emprunt » et « paiement d'intérêts supplémentaires » sont définies au paragraphe 137(6) de la LIR.
- Les paiements d'intérêts supplémentaires et les paiements faits conformément à des répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts sont déductibles s'ils sont payés aux membres de la caisse de crédit au cours de l'année ou des 12 mois qui suivent, et ce, s'ils n'étaient pas déductibles selon le paragraphe 137(2), dans le calcul du revenu de la caisse de crédit pour l'année d'imposition précédente.
- Pour plus de renseignements, reportez-vous au guide *T2 - Déclaration de revenus des sociétés*.
- Joignez des annexes supplémentaires si nécessaire.

**Section 1 - Répartition proportionnelle à l'importance de l'emprunt demandée comme déduction pour l'année d'imposition**

	Intérêts payables par tous les membres de la catégorie <b>100</b>	Montant d'argent emprunté par tous les membres de la catégorie <b>200</b>	Répartition proportionnelle à l'importance de l'emprunt <b>300</b>
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
		<b>Total</b>	<b>305</b>

**Section 2 - Paiement d'intérêts supplémentaires demandé comme déduction pour l'année d'imposition**

	Intérêts payables à tous les membres de la catégorie <b>110</b>	Montant d'argent déposé par tous les membres de la catégorie <b>210</b>	Paiement d'intérêts supplémentaires <b>310</b>
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
		<b>Total</b>	<b>315</b>

**Total des lignes 305 et 315** \_\_\_\_\_ **A**

Inscrivez le montant A à la ligne 315 de l'annexe 1, *Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu*.

### Section 3 - Crédit supplémentaire

Revenu imposable pour l'année (ligne 360 de la T2 - Déclaration de revenus des sociétés) ..... **500** \_\_\_\_\_ B

4/3 x provision cumulative maximale à la fin de l'année d'imposition ..... **600** \_\_\_\_\_

**Moins** : montant imposable à taux réduit à la fin de l'année d'imposition précédente (montant H ci-dessous) ..... \_\_\_\_\_ C

**Total** (si négatif, inscrivez « 0 ») ..... \_\_\_\_\_

Le moins élevé des montants B et C ..... \_\_\_\_\_ D

**Moins** : le moins élevé des montants des lignes 400, 405, 410 et 425 à la page 4 de la déclaration T2 ..... **625** \_\_\_\_\_ E

**Total** (si négatif, inscrivez « 0 ») ..... \_\_\_\_\_

Montant E \_\_\_\_\_ x  $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$  x 16 % = \_\_\_\_\_ F

Montant E \_\_\_\_\_ x  $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2007}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$  x 17 % = \_\_\_\_\_ G


**Crédit supplémentaire** (additionnez les montants F et G) **650** \_\_\_\_\_

Inscrivez le montant de la ligne 650 à la ligne 628 de la déclaration T2.

### Section 4 - Montant imposable à taux réduit à la fin de l'année d'imposition

Montant imposable à taux réduit à la fin de l'année d'imposition précédente ..... **700** \_\_\_\_\_

Montant imposable à taux réduit transféré lors d'une fusion/liquidation ..... **750** \_\_\_\_\_

**Total partiel** (additionnez les lignes 700 et 750) .....  \_\_\_\_\_ H

25/4 x déduction accordée aux petites entreprises pour l'année (ligne 430 de la déclaration T2) ..... \_\_\_\_\_ I

25/4 x crédit supplémentaire pour caisses de crédit (ligne 650 ci-dessus) ..... \_\_\_\_\_ J

**Montant imposable à taux réduit à la fin de l'année d'imposition** (additionnez les montants H, I et J) ..... **800** \_\_\_\_\_